

Les Canadiens deviennent de plus en plus incrédules et mécontents à mesure qu'ils se rendent compte que le gouvernement est si corrompu, si déconcerté et si désorienté qu'il va à l'encontre de l'intérêt national par ses erreurs de jugement et son incompétence. Par ses efforts peu sérieux et malencontreux, le premier ministre a cru qu'en flattant servilement le président américain, il pourrait gagner ses bonnes grâces. Il a essayé de se dissocier de la politique passée du gouvernement canadien qui avait été mise en place pour défendre notre indépendance. Il a pris des mesures qui nous empêcheront de garantir la protection de nos ressources, en cessant de nous constituer une réserve comme le prévoyait le Programme énergétique national. Il a renoncé au contrôle que nous avions sur notre économie grâce à l'AEIE en supprimant cette dernière, ce qui facilite des investissements au Canada qui ne sont pas aussi avantageux pour notre pays qu'ils auraient pu l'être.

• (1140)

Le premier ministre (M. Mulroney) a renversé la politique libérale qui consistait à tenir tête aux Américains pour défendre notre souveraineté au large de nos côtes, devant les tribunaux mondiaux et pour préserver notre politique extérieure indépendante. A mon avis, nous courons un grave danger. Il vient de s'apercevoir que ses efforts pour s'attirer les bonnes grâces des Américains ne lui ont valu que mépris et indifférence.

La politique de conciliation du premier ministre a été jugée pour ce qu'elle est et les Américains considèrent maintenant le Canada comme un pays hésitant mené par un groupe d'incompétents bien intentionnés. L'entente sur le bois d'oeuvre conclue dernièrement avec les États-Unis en est l'exemple le plus navrant. C'est une affaire embrouillée, où on a fait preuve de bravade et d'esbrouffe pour ensuite être percé à jour. Pour le Canada, il s'agit d'une défaite et d'un désastre.

J'ose espérer qu'après que le premier ministre aura rencontré le vice-président des États-Unis et qu'il aura été mis au fait du climat qui règne dans le pays, le gouvernement sera disposé à revoir cette entente, à retourner à la table des négociations et, au besoin, à annuler l'entente et à porter l'affaire en appel devant l'ITA, la CCI et le GATT. J'ose espérer que le gouvernement cherche une solution qui soit équitable pour le Canada. Nous n'avons commis aucune injustice à l'égard des Américains. Nous ne devons pas céder et nous devons avoir le courage de défendre notre position.

**M. le Président:** La parole est au député de Kenora—Rainy River (M. Parry).

**M. McDermid:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. En prenant connaissance du compte rendu d'hier, monsieur le Président, vous constaterez que le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) a pris la parole et qu'il a été suivi du député d'Eglington—Lawrence (M. de Corneille). Il me semble donc que c'est au tour des ministériels d'intervenir.

**M. le Président:** Je remercie le député de son intervention. Je regrette de ne pas avoir vu la députée de Capilano (M<sup>lle</sup> Collins) demander la parole. Le député de Kenora—Rainy River comprendra, j'en suis certain, que nous devons respecter l'ordre d'intervention.

### Bois d'oeuvre—Droit à l'exportation

**Mme Collins:** Monsieur le Président, voilà un des problèmes des députés de l'arrière-ban. Ils n'attirent pas autant l'attention du Président.

**M. le Président:** Même si je n'ai pas donné la parole à la députée, je remarque toujours sa présence.

**Mme Mary Collins (Capilano):** Monsieur le Président, je me réjouis de participer à ce débat. Toutefois, je dois dire très honnêtement que je n'ai jamais entendu personne déformer autant les faits que les députés d'en face. Je n'ai jamais entendu personne s'indigner avec autant de mauvaise foi que les députés d'en face qui ont pris la parole au sujet de ce projet de loi.

Je tiens à me pencher sur certains faits entourant cette affaire. J'essaie de comprendre ce qui révolte tant les députés de l'opposition dans ce projet de loi. J'ai cru que c'était peut-être la situation difficile des travailleurs forestiers. J'ai eu l'occasion de consulter le compte rendu d'il y a six mois lorsqu'on nous menaçait d'imposer un tarif de 35 p. 100 sur le bardeau de cèdre. A cette époque, le député de Saint-Henri—Westmount (M. Johnston) prédisait que cette mesure allait compromettre des milliers d'emplois. Le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) l'avait qualifiée de décision incroyable qui allait supprimer quelque 4 000 emplois en Colombie-Britannique. Le leader parlementaire du parti libéral, le député de Windsor-Ouest (M. Gray), avait renchéri en disant qu'elle allait compromettre au moins 10 000 emplois directs et indirects dans la province. Voilà les horreurs qu'on répandait dans tout le pays.

Quels sont les faits? Six mois plus tard, nous savons que 80 p. 100 du secteur industriel fonctionnent à pleine capacité. Mon collègue, le député de Mission—Port Moody (M. St. Germain), dont la circonscription compte beaucoup d'usines dans ce secteur industriel, a pu constater que les sombres prévisions ne se sont pas vérifiées.

Je dois dire très franchement que la crédibilité des députés d'en face n'était pas très bonne sur cette question et elle ne l'est pas non plus à l'égard de celle-ci. Encore une fois, ils se sont lamentés à qui mieux mieux au cours du présent débat sur les milliers d'emplois qui seront perdus à cause de cette terrible taxe à l'exportation de 15 p. 100. Qu'en est-il au juste? Notre meilleure source de renseignements, ce sont encore les syndicats. Ceux-ci seraient sans aucun doute mécontents si les députés de l'opposition disaient vrai. Les syndicats seraient certes les premiers à vérifier la chose. Or, les faits sont les suivants: Voici ce que déclarait le 5 janvier, soit quelques jours après la signature de l'accord, le conseil régional de l'ouest du Canada du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique:

Ces derniers jours, on a sévèrement critiqué l'accord sur le bois d'oeuvre tant au plan politique qu'au plan économique. Nous estimons que beaucoup de ces propos négatifs ne sont pas fondés. Dans tout cela, on semble croire que, d'une façon ou d'une autre, le droit de 15 p. 100 aurait pu être considérablement réduit si l'on n'avait pas négocié un accord. Ce n'est tout simplement pas vrai.

D'après les députés de l'opposition, les choses auraient été différentes si nous avions tenu notre bout. Nous savons que ce n'est pas vrai et ils le savent aussi. Pourquoi ne pas tous reconnaître la réalité?